



## Balade dans la vallée de l'Attert Lottert – Tattert – Thiaumont

*Tout au long de cette balade vous découvrirez le charme des villages et le petit patrimoine : calvaires, chapelles, ancien lavoir, ... tout en traversant des zones forestières et l'étang de Tattert*

Distance : 5 km en boucle

Accessible : à pied

Balisage : **du village de Lottert à Thiaumont**  
balise: **losange vert** sur fond blanc.

**A Thiaumont** : balade expliquée...  
jusqu'à Lottert (*voir les suggestions*).

Difficulté : circuit facile mais déconseillé aux  
poussettes (*sentier étroit et humide – ornières*).

*Syndicat d'Initiative du Val d'Attert, voie de la Liberté 107 à Attert*  
– tél. : 063/23 62 88 - [info@attert-tourisme.be](mailto:info@attert-tourisme.be)

<http://www.attert-tourisme.be>

*Maison du Tourisme du Pays d'Arlon, rue des Faubourgs 2 à Arlon*  
– tél. : 063/21 94 54 - [www.arlon-tourisme.be](http://www.arlon-tourisme.be)

*Edition : 01.2014*

## Circuit proposé Circuit plus long

### Départ :

Chapelle Saint-Pierre  
rue de la Barrière à Lottert



Carrière

Etang

Lavoir

Accolé à la chapelle (1620), un arbre remarquable, le frêne commun, planté pour commémorer le centenaire de l'indépendance de la Belgique en 1930 (*lire panneau d'information*).

En faisant face à la chapelle, prenez vers votre droite ... au n° 377 : grande ferme traditionnelle.

Au panneau des promenades du Val d'Attert, prendre à gauche le chemin agricole qui mène au lieu-dit Weissenberg (*colline blanche*).



A l'entrée du bois, à 20m sur votre droite, un ancien lavoir du type lavoir-tunnel - l'eau y arrive sur un lit de terre glaise, imperméable. Il existait déjà en 1867. Suivre les balises, **avant la sortie du bois, prendre le chemin qui monte à angle aigu à votre droite** (*ne pas aller vers le village*) ... il débouche sur une route tarmaquée - prendre à droite (*sur 200m*) et rejoindre l'étang de Tattert.

Cet étang situé en zone Natura 2000 est entouré de chênes et de pins propices à la faune aviaire - Des panneaux didactiques interactifs sont disposés autour des berges. Ils présentent la faune et la flore que l'on trouve dans et sur l'eau, les oiseaux qui fréquentent le lieu mais aussi la vie du castor, petit visiteur discret.



### Suite de la balade

Faire le tour de l'étang (300m) et reprendre votre balade par le petit sentier étroit situé à côté d'un des panneaux castor.



A Tattert : joli calvaire millésimé 1734 (*le Christ, la Vierge et St Jean*).

+/- en face du carrefour du marronnier, une chapelle dédiée à Notre-Dame (1898) – un calvaire (1705) est incorporé au mur de gauche.

**Suivre Lischert...** à 100m à droite, en arrière-plan de la prairie, la carrière de Tattert.



*Elle a été exploitée de façon non industrielle depuis +/- 1860 où, moyennant paiement d'une redevance, les habitants pouvaient s'y approvisionner en sable, pierrailles et pierres. Vers 1988, le site fut abandonné et servit de dépotoir. En 1998, la commune d'Attert décide de le classer en réserve naturelle et protégée. Des travaux ont permis de retrouver l'état originel de ce patrimoine rural et d'en faire un centre d'intérêt écologique.*

**200m après la sortie du village de Tattert, prendre le 1<sup>er</sup> chemin empierré ...**

Dans le village de Thiaumont, faire un petit crochet vers l'église St Hyppolite (1778) – elle possède des stalles fabriquées par les ateliers d'Orval vers 1780. Certaines ont une inscription en allemand.

A l'arrière du bâtiment, un autre arbre remarquable, le tilleul à grandes feuilles - 13<sup>ième</sup> siècle (*lire panneau d'information*).



## Suggestions

1. Avant de continuer la balade ... promenez- vous un instant dans le village qui conserve de beaux exemples de notre habitat traditionnel.



Rue du Marquisat, direction Habay ...

**n° 210** : cette ferme (1880) présente dans ses dépendances un pigeonnier et les fentes d'aération en forme de trèfle. A côté, la chapelle familiale.

**n° 215** : ancienne ferme restaurée avec les différentes cellules des fermes traditionnelles : corps de logis, étable, écurie, réserve à bois ...

2. **Pour le retour vers Lottert, ne plus suivre les balises** mais revenir sur la petite place située au croisement de la rue du Marquisat et de la rue de l'Eglise. Prendre le passage étroit le long d'un garage entre les n° 197 et 199.

Passage étroit



Au bout du sentier prendre à droite vers le centre de Lottert (700m).



3. De retour à Lottert, au lieu-dit *Triangle de la Chavée*, un hôtel à insectes a été placé par le Comité gérant le fleurissement du village.



4. Si vous désirez suivre le circuit initial balisé **losange vert** sur fond blanc vers Lottert - il vous reste 1,600 km à parcourir sur route et chemin de campagne.

C'est la fin de votre promenade - pour toutes informations supplémentaires [info@attert-tourisme.be](mailto:info@attert-tourisme.be)

<http://www.attert-tourisme.be/>